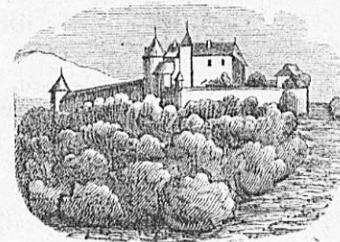


Gruyère



# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
 » 6 mois » 2.—  
 Pour l'Étranger le port en sus.  
 Prix du Numéro 15 Cts.  
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.**

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.  
 Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts., la ligne ou son espace.  
 Réclames 50 Cts. la ligne.  
 S'adresser à M. Brunisholz, Grand'Rue N° 164.  
 Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler.

BULLE, 12 le Octobre 1883.

## La question économique.

A Fribourg aussi on commence à s'apercevoir qu'il y a la *question économique*, qu'il ne suffit pas de dire: Ne vous inquiétez pas du lendemain, mais qu'il faut en même temps mettre en pratique cette maxime: Aide-toi, le Ciel t'aidera. La Société économique de Fribourg a fait diverses tentatives pour ramener chez nous un peu d'industrie, nous relever de la complète décadence dans laquelle nous sommes tombés, mais elle n'a pas encore réussi. M. Théraulaz, lui-même, s'occupe de cette question d'utilité publique et propose une *association des consommateurs*, dans laquelle ceux-ci prendraient l'engagement patriotique de se fournir chez les négociants et fabricants indigènes.

C'est fort bien. Mais avant de recourir à ces appels patriotiques, ne faudrait-il pas renoncer à des pratiques non seulement anti-patriotiques, mais honteuses, au système de l'*Annuaire*, par exemple? Comment, voilà nos *bons catholiques* (la grande majorité du canton, comme ils le prétendent), M. Théraulaz en tête, qui se liguent, au mépris de tout sentiment patriotique, au mépris de tout principe de charité chrétienne, pour écraser et affamer leurs adversaires politiques; ils ont numéroté tous les artisans, tous les négociants, tous les professionnels quelconques, afin de favoriser les uns et d'exterminer les autres, et ils viennent alors prêcher hypocritement la concorde et la solidarité des intérêts!! Voilà, certes, encore un comble de forte taille! Nous révoquons, nous abimons, nous insultons, nous écrasons; n'importe, c'est pour rire: Messieurs les crucifiés venez acheter chez nous et soyons unis.

Ne faudrait-il pas commencer soi-même par désarmer et par rétablir un peu d'ordre, de justice, d'humanité dans le chaos qu'on a créé et que chaque jour on s'efforce d'élargir? Puisqu'on a charge d'âme et de gouvernement, on a tout d'abord l'obligation

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## MATEO FALCONE

MŒURS DE LA CORSE

par Prosper MÉRIMÉ.

En sortant de Porto-Vecchio, et se dirigeant vers l'intérieur de l'île, on voit le terrain s'élever assez rapidement, et après trois heures de marche par des sentiers tortueux, obstrués par de gros quartiers de rocs, et quelquefois coupés par des ravins, on se trouve sur le bord d'un *mâquis* très-étendu: c'est la patrie des bergers corse, et de quiconque s'est brouillé avec la justice. Il faut savoir que le labourneur corse, pour s'épargner la peine de fumer son champ, met le feu à une certaine étendue de bois: tant pis si la flamme se répand plus loin que besoin n'est; arrive que pourra, on est sûr d'avoir une bonne récolte en semant sur cette terre fertilisée par les cendres des arbres qu'elle portait. Les épis enlevés, car on laisse la paille, qui donnerait de la peine à recueillir, les racines qui sont restées en terre sans se consumer, poussent au printemps suivant des cepées très-épaisses qui, en peu d'années, parviennent à une hauteur de sept ou huit pieds. C'est cette manière de taillis fourré que l'on nomme le *mâquis*. Différentes espèces d'arbres et d'arbrisseaux le composent, mêlés et confondus comme il plaît à Dieu. Ce n'est que la hache à la main que l'homme s'y ouvrirait un passage, et l'on voit des *mâquis* si épais et si touffus que les mouffions eux-mêmes ne peuvent y

de restaurer notre instruction publique, notre système financier, notre administration judiciaire et politique; de commencer par le commencement, et de faire disparaître toutes ces causes destructives de l'association, de l'union, de la paix et de la prospérité.

## Le chauffage des caves à fromages.

(Suite.)

Dans notre dernier numéro nous avons mentionnés comme moyens de chauffage: 1° les *brasiers*, 2° les *poêles en fonte non doublés*, 3° les *calorifères*, 4° les *poêles doublés en tôle*.

L'on employe encore:

5° Des fourneaux en *maçonnerie*, ou en *briques*, qui sont bien préférables aux fourneaux en fer. Chauffés avec intelligence et d'une manière rationnelle, ils produisent une chaleur égale et continue. L'on évite ainsi l'inconvénient des changements brusque de température.

L'on peut entourer ce poêle, à une distance de dix centimètres de ses parois, d'un *revêtement* ou *écran*. Cet appareil consiste en un espèce de caisse; la paroi située devant la bouche à feu du fourneau est en fer blanc, les trois autres faces en bois. Il est placé à une hauteur de vingt centimètres au dessus du sol et doit se terminer à trente centimètres au dessous du plafond.

L'air, échauffé entre l'appareil et le fourneau, monte et se répand dans la partie supérieure de la cave. L'air froid pénètre par la partie inférieure, de telle sorte que l'on obtient un renouvellement continu d'air et une chaleur égale produisant d'excellents résultats.

Un autre avantage de cet appareil est de protéger les fromages les plus rapprochés du poêle d'une chaleur trop intense.

6° Les *fourneaux en molasse* sont encore préférables aux précédents, mais il faut une molasse spéciale, propre à ce genre de construction. La molasse est mauvaise conductrice de la chaleur, de telle sorte

pénétrer.

Si vous avez tué un homme, allez dans le *mâquis* de Porto-Vecchio, et vous vivrez en sûreté, avec un bon fusil, de la poudre et des balles; n'oubliez pas un manteau brun garni d'un capuchon (1), qui sert de couverture et de matelas. Les bergers vous vendront du lait et du fromage, et vous n'aurez rien à craindre de la justice ou des parents du mort, si ce n'est quand il vous faudra descendre à la ville pour y renouveler vos munitions.

Mateo Falcone, quand j'étais en Corse en 18—, avait sa maison à une demi-lieue de ce *mâquis*. C'était un homme assez riche pour le pays; vivant noblement, c'est-à-dire sans rien faire, du produit de ses troupeaux que des bergers, espèces de nomades, menaient paître çà et là sur les montagnes. Lorsque je le vis, deux années après l'événement que je vais raconter, il me parut âgé de cinquante ans tout au plus. Figurez-vous un homme robuste, mais petit, avec des cheveux crépus, noirs comme le jais, un nez aquilin, les lèvres minces, les yeux grands et vifs, et un teint couleur de revers de bottes. Son habileté au tir de fusil passait pour extraordinaire, même dans son pays, où il y a tant de bons tireurs. Par exemple, Mateo n'aurait jamais tiré sur un mouffion avec des chevrotines, mais à cent vingt pas il l'abattait d'une balle dans la tête ou dans l'épaule, à son choix. La nuit, il se servait de ses armes aussi facilement que le jour, et l'on m'a cité de lui ce trait d'adresse, qui paraît peut-être incroyable à qui n'a pas voyagé en Corse. A quatre-vingt pas on plaçait une chandelle allumée derrière un transparent de papier, large comme une assiette. Il mettait

(1) *Ruppa*.

que ces fourneaux restent plus longtemps chauds et exigent par cela une quantité moins considérable de combustible.

7° Mais, pour les petites installations surtout, les fourneaux en *ierre olaire* exploitée dans différentes parties du Valais, sont encore préférables à tout ce que nous venons d'énumérer. Cette pierre que l'on rencontre trop rarement dans les autres cantons de la Suisse est presque exclusivement employée, en Valais, pour la construction des poêles: on la retrouve dans les hôtels aussi bien que dans les maisons particulières. Sa qualité prédominante est de conserver la chaleur pendant très longtemps. En chauffant d'une manière passable le matin, vous avez un poêle qui très tard le soir aura gardé une bonne partie de sa chaleur; chauffé avec quelque intensité, vous ne pouvez appuyer votre main, même le soir, sans vous brûler. Nous avons appris à connaître cette pierre d'une manière particulière pour avoir habité quatre ans des appartements chauffés par des fourneaux de cette espèce; nous ne pouvons que recommander l'emploi de cette excellente matière qui résiste à l'humidité et se laisse façonner assez facilement.

Le chauffage rationnel se pratique de la manière suivante: le matin on allume avec du sapin un feu assez considérable pour embraser une grande bûche qui se consume lentement pendant la journée; le soir on ajoute une nouvelle bûche pour la nuit; l'on peut se servir aussi de tourbe ou de coke. Avec un peu de soin et d'exercice, l'on arrive ainsi aisément à obtenir une chaleur régulière pendant vingt-quatre heures.

(A suivre.)

NB. On nous a demandé à plusieurs reprises lequel était l'auteur de l'article que précède. Notre intention était de ne donner son nom qu'avec la fin du travail, mais pour couper court aux commentaires, nous voulons bien faire connaître qu'il est dû à la plume si autorisée de M. Schatzmann, à Lausanne. Le savant professeur a bien voulu honorer notre journal de la primeur de son ouvrage.

en jone, puis on éteignait la chandelle, et au bout d'une minute, dans l'obscurité la plus complète, il tirait et perçait le transparent trois fois sur quatre.

Avec un mérite aussi transcendant, Mateo Falcone s'était attiré une grande réputation. Il passait pour aussi bon ami que dangereux ennemi: d'ailleurs serviable et amonier, il vivait en paix avec tout le monde dans le district de Porto-Vecchio. Mais on conta de lui qu'à Corte, où il avait pris femme, il s'était débarrassé fort vigoureusement d'un rival qui passait pour aussi redoutable en guerre qu'en amour: du moins on attribuait à Mateo certain coup de fusil qui surprit ce rival comme il était à se raser devant un petit miroir pendu à sa fenêtre. L'affaire assoupie, Mateo se maria. Sa femme Giuseppa lui avait donné d'abord trois filles (dont il enrageait), et enfin un fils, qu'il nomma Fortunato: c'était l'espoir de sa famille, l'héritier du nom. Les filles étaient bien mariées: leur père pouvait compter au besoin sur les poignards et les escopettes de ses gendres. Le fils n'avait que dix ans, mais il annonçait déjà d'heureuses dispositions.

Un certain jour d'automne, Mateo sortit de bonne heure avec sa femme, pour aller visiter un de ses troupeaux dans une clairière du *mâquis*. Le petit Fortunato voulait l'accompagner, mais la clairière était trop loin; d'ailleurs il fallait bien que quelqu'un restât pour garder la maison; le père refusa donc: on verra s'il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Il était absent depuis plusieurs heures, et le petit Fortunato était tranquillement étendu au soleil, regardant les montagnes bleues, et pensant que le dimanche prochain il irait dîner à la ville, chez son oncle le caporale, quand il fut soudainement interrompu dans ses méditations par l'explosion d'une arme à

[532]

tail et chédail.

Installation de bail, Joseph Pont-en-Ogoz, exposition domicile: 1° une vaches portantes; 2° une bonne jument avec petit char; 5° une vaches; 6° un porc gras; engrais; 8° deux chédails à battre avec un 405 m. c. (15 mille grains de bonne qualité. Les amateurs, il pour partie ou divisé, au même aussi ajouter quinzaine de poses) de

ieu à Pont-en-Ogoz, prochain et commences du matin, sous de ns.  
 t: Joseph Morard.

montagne.

page de l'année pro-antes, les gites *Laoney* et la montagne ar les communes du

ant M. Etienne Cas- u au notaire Menoud [511

pillet, méd.-chirurgien-dentiste,

âtiment de la Caisse 25, Grand'Rue, à

us les jours (diman- exceptés) de 10 h. à h. du soir.

(H 630 F) [495

file de 18 ans, ayant déjà cer pour aider dans ner des enfants.

ureau du journal qui [496

e à représenter avec marchandise mmerce de fromages cienne (Loire). Capi- — Adresse: Paris, yon-France.  
 (Hc 1718 Y) [498

aux gazeuses.

se l'honorable public vrons, qu'il vient de ville en qualité de gazeuses. Connaissant il défie toute con- nne qualité, et se re- mbreuse clientèle.  
 F. POCHON.

ines.

r. GARIN, boulanger, ) à Bulle, un grand re, 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup>, 4<sup>me</sup>, fa- is pour engrais, son, ntageux. [508

gazeuses.

mo, à Bulle, infor- particulièrement Mes- es qu'ils ont pris la d'eaux gazeuses de Bulle. [512

de selz, Syphons.

erie de la Gruyère.

CONFÉDÉRATION

Le Département fédéral des postes s'occupe actuellement de l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur les taxes postales; le Conseil fédéral s'en occupera au mois de novembre et les Chambres dans leur session de décembre.

*Presse.* — On annonce la publication d'un nouveau journal mensuel, dont le premier numéro vient de paraître à Winterthour. Il se nomme *le Pompier suisse*, organe de la Société suisse des pompiers. Le rédacteur de l'édition française est M. L. Stein, à Lausanne.

**Berne.** — Un accident assez singulier est arrivé mardi dernier, à un jeune garçon de Safneren, nommé Alfred Scherren, âgé de 14 ans. Etant allé dans la forêt pour y ramasser du bois, il monta sur un hêtre pour s'emparer d'une branche sèche, mais en tombant cette branche le frappa si violemment qu'il eût une jambe cassée. Incapable de descendre de l'arbre, il dut y rester pendant plusieurs heures jusqu'à ce qu'enfin un homme survint qui alla chercher une échelle et délivra le pauvre garçon de sa position par trop critique. Le malheureux a été transporté ensuite à l'hôpital de Bienne.

**Vaud.** — On lit dans *l'Estafette*: M. le conseiller d'Etat De Crousaz est mort subitement dimanche matin, vers les six heures, de la rupture d'un anévrisme.

Rien ne faisait prévoir ce triste événement. M. De Crousaz était âgé de soixante et un ans seulement et jouissait d'une bonne santé.

M. De Crousaz fut d'abord greffier du tribunal de Payerne. En 1861, il fut nommé membre de la Constituante; en 1862, il fut appelé à la présidence du Grand Conseil.

Il entra l'année suivante au tribunal cantonal. Il déposa plus tard ses fonctions de juge pour vouer son activité à l'établissement du chemin de fer de la Broie.

En 1876, il entra au Conseil d'Etat, où il dirigea le département des travaux publics.

M. De Crousaz appartenait au parti radical, mais il ne faisait pas de politique militante.

— Le Palais fédéral de justice a manqué flamber lundi soir.

Les ouvriers ferblantiers avaient laissé sur le toit, près de la grande cheminée d'occident, un réchaud allumé près duquel se trouvaient une boîte à outils et des copeaux.

Le vent qui soufflait chassa les charbons enflammés sur la boîte à outils qui prit feu et fit fondre le zinc qui recouvrait la poutre sur laquelle elle avait été posée.

Cette poutre brûlait déjà sur une longueur d'un mètre environ quand, sur la requête de deux citoyens, le gardien accourut pour éteindre le feu. Trois quarts d'heure de plus et la toiture du Palais était anéantie.

**Valais.** — On lit dans la *Nouvelle Gazette du Valais*:

« Le gros des vendanges a commencé en Valais lundi par un temps splendide. Les deux derniers jours de la semaine passée avaient été mauvais, en sorte que l'animation habituelle ce jour-là s'est accrue de tous ceux qui ont renvoyé leurs vendanges à plus tard. Espérons que le beau temps se maintiendra assez longtemps encore pour que nos vendanges soient encavées, ou soient parties pourrait-on dire

fen. Il se leva et se tourna du côté de la plaine d'où partait ce bruit. D'autres coups de fusil succédèrent, tirés à intervalles inégaux, et toujours de plus en plus rapprochés, enfin, dans le sentier qui menait de la plaine à la maison de Mateo, parut un homme, coiffé d'un bonnet pointu comme en portent les montagnards, barbu, couvert de haillons, et se traînant avec peine en s'appuyant sur son fusil. Il venait de recevoir un coup de feu dans la cuisse.

Cet homme était un proscrit, qui, étant parti de nuit pour aller acheter de la poudre à la ville, était tombé en route dans une embuscade de voltigeurs corsés (1). Après une vigoureuse défense, il était parvenu à faire sa retraite, vivement poursuivi et tiraillant de rocher en rocher. Mais il avait peu d'avance sur les soldats, et sa blessure le mettait hors d'état de gagner le maquis avant d'être rejoint.

Il s'approcha de Fortunato, et lui dit: — Tu es le fils de Mateo Falcone? — Oui. — Moi, je suis Gianetto Sanpiero. Je suis poursuivi par les collets jaunes (2). Cache-moi, car je ne puis aller plus loin. — Et que dira mon père, si je te cache sans sa permission. — Il dira que tu as bien fait. — Qui sait? — Cache-moi vite. Ils viennent.

(1) C'est un corps levé depuis peu d'années par le gouvernement, et qui sert concurremment avec la gendarmerie au maintien de la police.

(2) L'uniforme des voltigeurs est un habit brun avec un collet jaune.

plutôt cette année, car ce n'est point dans les caves, mais à la gare que se déchargent nos fûts. La hauteur du baromètre, d'ailleurs, nous permet d'espérer la continuation du beau. La qualité est signalée comme supérieure, la quantité est celle d'une petite moyenne. Marché toujours très animé.

» Les vendanges de Fully ont eu lieu la semaine dernière, la récolte était belle et la quantité très satisfaisante dans les vignes non attaquées par l'oidium; malheureusement ces dernières étaient nombreuses. »

**Genève.** — Mardi, entre trois et cinq heures du matin, des malfaiteurs se sont introduits, au moyen d'une fausse clef, dans les bureaux de l'agence générale des journaux, rue de la Bourse. A l'aide d'une de ces pinces dites monseigneurs, ils ont forcé cinq tiroirs et une petite armoire, et se sont emparés d'une somme de 27 fr. en argent et de 15 fr. en timbres-poste. Dans l'armoire, ils ont trouvé une clef avec laquelle ils ont essayé d'ouvrir le coffre-fort sans y réussir. La police est à la recherche des voleurs.

CANTON DE FRIBOURG

Estavayer, le 6 octobre 1883.

Dernièrement une fête patriotique charmante a été célébrée dans le chef-lieu de notre district, à propos du baptême du drapeau de la fanfare libérale, don magnifique offert par de généreux amis. Les sociétés de musique, de secours mutuels et de gymnastique y prirent part. Cortège, banquet, discours patriotique, rien n'a manqué à cette belle et imposante journée.

L'impulsion que la *Gruyère* donne à la cause de l'opposition réjouit tous les citoyens indépendants et leur fait entrevoir le succès dans un avenir peu éloigné. Notre situation politique, économique, religieuse même, est telle que le maintien du *statu quo* paraît impossible. Aucun district n'est en relations d'idées libérales-conservatrices plus intimes avec celui de la Gruyère que la Broie. Il est à peu près certain que, si dans l'élection Bocard, l'entente entre les diverses nuances de l'opposition avait pu s'établir, nous l'aurions emporté.

Nos libertards ne vivent plus que d'expédients et de mesquines intrigues. Que les hommes de l'opposition s'unissent pour affirmer leurs convictions et les répandre, pour déjouer l'astuce de leurs adversaires. Il faut de la fermeté, de l'énergie. Tout est là. Il faut mettre fin à un régime que nos Confédérés qualifient de *scandaleux* et qui fait honte au canton de Fribourg. La politique des libertards n'est pas seulement honnie par la moitié des citoyens fribourgeois formant la partie la plus intelligente et la plus indépendante du canton, mais elle est encore réprouvée par les conservateurs des autres cantons catholiques. On connaît l'échec sanglant que nos radicaux noirs viennent de subir dans le Jura. La *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*, qui assez souvent ont défendu les libertards leur ont tout récemment donné le coup de pied de l'âne en assimilant notre excellent gouvernement aux gouvernements radicaux de Genève et de Vaud. Et cependant, la différence est grande encore, car en fait d'autoritarisme, d'exclusivisme et de sans-culotisme, nos libertards dépassent de cent coudées tous les autres régimes du continent. En avant la Grue, en avant la Broie, le Lac et tous les Fribourgeois qui veulent sonner l'honneur et l'avenir de leur canton.

Une des deux premières récompenses pour les progrès de l'agriculture de la Suisse romande a été décernée à M. Louis Diesbach, à la Schurra.

— Attends que mon père soit revenu.  
— Que j'attende! malédiction! Il seront ici dans cinq minutes. Allons! cache-moi, ou je te tue.  
Fortunato lui répondit avec le plus grand sang-froid:  
— Ton fusil est déchargé, et il n'y a plus de cartouches dans ta giberne.  
— J'ai mon stilet.  
— Mais courras-tu aussi vite que moi? — Il fit un saut, et se mit hors d'atteinte.  
— Tu n'es pas le fils de Mateo Falcone! Me laisseras-tu donc arrêter devant ta maison.  
L'enfant parut touché.  
— Que me donneras-tu si je te cache, dit-il en se rapprochant?

Le proscrit fouilla dans une poche de cuir qui pendait à sa ceinture, et il en tira une pièce de cinq francs, qu'il avait réservée sans doute pour acheter de la poudre. Fortunato sourit à la vue de la pièce d'argent, il s'en saisit et dit à Gianetto: ne crains rien.

Aussitôt il fit un grand tron dans un tas de foin placé auprès de la maison. Gianetto s'y blottit, et l'enfant le recouvrit de manière à lui laisser un peu d'air pour respirer, sans qu'il fût possible cependant de soupçonner que ce foin cachait un homme. Il s'avisait, de plus, d'une finesse de sauvage assez ingénieuse. Il alla prendre une chatte et ses petits, et les établit sur le tas de foin, pour faire croire qu'il n'avait pas été remué depuis peu. Ensuite remarquant des traces de sang sur le sentier près de la maison, il les couvrit de poussière avec soin, et cela fait, il se recoucha au soleil, avec la plus grande tranquillité.

Quelques minutes après, six hommes en uniformes bruns à

Nos remerciements et nos félicitations à cet agriculteur si dévoué et si distingué. Et dire que nos libertards l'ont trouvé indigne de représenter nos intérêts agricoles au Grand Conseil! C'est que les intérêts du pays et ceux du N° 13 sont deux choses diamétralement opposées. Aussi, il ne faut pas s'étonner que des sujets de la valeur de M. Horner, cet abbé doux et humble de cœur, travaillent à coups de circulaires contre cet homme de bien.

GRUYÈRE

Après quatre journées de foire, notre petite cité vient de rentrer dans le calme et va reprendre sa physionomie ordinaire.

Favorisée par un temps splendide, la foire de la St-Denis vient de se terminer dans des conditions exceptionnellement favorables. Grande a été l'affluence des acheteurs qui lundi déjà remplissaient nos hôtels. Le nombre de pièces de bétail était, comme toujours, considérable, et la qualité des animaux qui ont passé, sur le champ de foire ne laissait rien à désirer, aussi les prix se sont-ils ressentis et de nombreuses transactions se sont elles effectuées à des conditions fort rémunératrices pour nos éleveurs. On peut évaluer à fr. 500 la moyenne des prix, mais ce chiffre a été dépassé de beaucoup pour les sujets de choix, dont un grand nombre a trouvé preneurs à fr. 600, 700, 800 et même mille.

M. Ol. Geinoz a refusé fr. 1,350 d'une génisse de choix.

On peut évaluer à environ 4,000 le nombre des animaux qui de lundi à jeudi soir ont passé sur le champ de foire. Les expéditions par chemin de fer et par les routes n'ont pas discontinué pendant quatre jours. La gare de Bulle a expédié, dans les journées de mercredi et jeudi, 155 wagons avec 1165 pièces de gros bétail. Un nombre plus considérable encore est parti à pied dans les différentes directions du pays.

En un mot foire excellente et succès complet; nous pouvons constater que notre grand marché au bétail prend chaque année plus d'importance et attire chez nous une foule toujours plus grande d'amateurs étrangers. Efforçons-nous de l'accréditer encore davantage par la loyauté et la bonne foi la plus complète dans les transactions, ce n'est qu'à ce prix que nous conserverons notre réputation, ainsi que le rang honorable que nous occupons en Suisse.

Mercredi, jour de la foire, un habile filou a réussi à escamoter 500 francs en billets de banque au préjudice de M. D. L., de Château-d'Ex. Le voleur court encore.

Dimanche dernier, pendant l'office, un vol de 200 francs a été commis avec effraction au préjudice du boursier communal de Vuippens.

Dans la journée du 9 courant le chef de gare de Sales avait reçu un montant assez rond. Des voleurs flairant la grenouille se sont introduits dans la gare avec effraction pendant la nuit. Ils ont dû être quelque peu déçus, car la caisse ne renfermait qu'une quinzaine de francs. Le chef de gare avait fort heureusement placé la somme en sûreté à son domicile.

Charmey, le 8 octobre 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Chez nous comme ailleurs, on s'est amusé de la lettre de M. Théraulaz; c'est une réclame comme

collets jaunes, et commandés par un adjudant, étaient devant la porte de Mateo. Cet adjudant était quelque peu parent de Falcone (on sait qu'en Corse, on suit les degrés de parenté beaucoup plus loin qu'ailleurs.) Il se nommait Tiodoro Gamba: c'était un homme actif, fort redouté des proscrits dont il avait déjà traqué plusieurs.

— Bonjour, petit cousin, dit-il à Fortunato en l'abordant, comme te voilà grandi? — As-tu vu passer un homme tout à l'heure?

— Oh! je ne suis pas encore si grand que vous, mon cousin, répondit l'enfant d'un air niais.

— Cela viendra. Mais n'as-tu pas vu passer un homme, dis-moi?

— Si j'ai vu passer un homme?

— Oui, un homme avec un bonnet pointu de peau de chèvre, et une veste brodée de rouge et de jaune.

— Un homme avec un bonnet pointu, et une veste brodée de rouge et de jaune?

— Oui, réponds vite, et ne répète pas mes questions.

— Ce matin, monsieur le curé est passé devant notre porte sur son cheval Piero. Il m'a demandé comment papa se portait, et je lui ai répondu...

— Ah! petit drôle, tu fais le malin! Dis-moi vite par où est passé Gianetto, car c'est lui que nous cherchons; et j'en suis certain, il a pris par ce sentier.

— Qui sait?

— Qui sait? C'est moi qui sais que tu l'as vu.

— Est-ce qu'on voit les passants quand on dort.

— Tu ne dormais pas, vaurien, les coups de fusils t'ont réveillés. (A suivre.)

une autre a une ann inondait le sin Thérau mique n'es factum into

Mais ent de protég commerce il se fait n'ait daign position d l'industrie nerait pa

Pendant tourés des recevaient fouillaient compte od vaient gag Y a-t-il s'agit-il d' figurer no sauver le p tiques! — en jeu, il a putation d assaut à la unique sou cela peut. Dites da pays sont sayez pas ressez à la rage de dé

Voilà de qui me so presque q Agréez,

Franc dément fo disant que Paris si de pas satisfi On affi d'Espagne tion nouv nan-Nune trait aux l'ambassa lemél-Lac

— Un f anarchiste citoyen C Un indivi une fiol ce reux agent enflammé aux bras.

Angle procession coups de rixe s'ens côtés. Le à l'interv de police.

Afriq 3 octobre Une aff nation da Une ma en partie, zaine de v

Au pro Comme t lieu du si de sauvet

La com établisse centre de Justice de

Cet éta eau dans

La mis jour, sou

Pour le

une autre en faveur du magasin qu'il a remis. Il y a une année à peine, l'honorable conseiller d'Etat inonda le pays d'une circulaire en faveur du magasin Théraulaz-Chiffelle; sa lettre à la Société économique n'est que la réédition en substance de ce factum intéressé.

Mais enfin puisque M. Th. est dévoré de l'amour de protéger et d'encourager les industries et le commerce de son pays, nous lui demanderons comment il se fait qu'aucun de nos hauts conseillers d'Etat n'ait daigné accompagner nos éleveurs pendant l'exposition du bétail à Zurich. Est-ce que peut-être l'industrie agricole, la seule ressource de notre canton, n'est pas digne de l'attention de nos gouvernants?

Pendant que nos concurrents bernois étaient entourés des plus hauts dignitaires de leur canton et recevaient leurs encouragements, nos conseillers fouillaient les additions de l'Etat pour dresser un compte odieux de ce que Messieurs Fragnière pouvaient gagner.

Y a-t-il quelque part une réunion du Pius-Verein, s'agit-il d'une *agape tpelette*, on est certain d'y voir figurer nos conseillers d'Etat qui déclarent venir sauver le pays en calomniant leurs adversaires politiques! — Mais à Zurich nos intérêts agricoles sont en jeu, il s'agit de lutter pour le maintien de la réputation de notre race de bétail, en un mot de livrer assaut à la concurrence de notre principale et presque unique source de revenus, et vous vous imaginez que cela peut intéresser les Théraulaz et les Fournier?

Dites dans vos réunions que le salut et l'avenir du pays sont au N° 13, festoyez, banquettez, mais n'essayez pas de nous faire croire que vous vous intéressez à la prospérité publique. Ayez plutôt le courage de démasquer votre devise qui est :

*Tout pour le N° 13!*

Voilà des vérités qui paraîtront un peu dures, mais qui me sont suggérées par des faits indiscutables et presque quotidiens.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, etc. X.

### ÉTRANGER

**France.** — Dans les cercles diplomatiques, on dément formellement la nouvelle donnée par le *Times* disant que M. Fernan-Nunez a reçu l'ordre de quitter Paris si demain le gouvernement français ne donnait pas satisfaction au gouvernement espagnol.

On affirme de la même source que l'ambassade d'Espagne n'a reçu jusqu'à présent aucune instruction nouvelle de Madrid et que la visite de M. Fernan-Nunez à M. Ferry ce matin n'avait aucunement trait aux incidents du 29 septembre; autrement l'ambassadeur d'Espagne se serait adressé à M. Challemel-Lacour et non à M. Ferry.

— Un fait déplorable a signalé la fin d'une réunion anarchiste tenue hier à la salle de l'Élysée, et où le citoyen Crié, rédacteur à la *Bataille*, a pris la parole. Un individu répandit sur un agent de police en civil une fiole contenant un liquide inflammable; le malheureux agent, en voulant se débarrasser de ses vêtements enflammés, a reçu de graves brûlures aux mains et aux bras.

**Angleterre.** — Dimanche, à Birkenhead, une procession de l'Armée du Salut a été attaquée à coups de pierres par une foule de 500 hommes. Une rixe s'ensuivit, et il y a eu plusieurs blessés des deux côtés. Les combattants n'ont été séparés que grâce à l'intervention d'une nombreuse escouade d'agents de police.

**Afrique.** — On télégraphie d'Alger, en date du 3 octobre :

Une affreuse catastrophe vient de jeter la consternation dans la ville d'Alger.

Une maison de construction ancienne s'est effondrée en partie, ensevelissant sous ses décombres une quinzaine de victimes.

Au premier moment, la confusion fut extrême. Comme toujours, la foule se porta en masse sur le lieu du sinistre et s'y pressa tellement que l'œuvre de sauvetage fut complètement paralysée. On criait,

on gesticulait, on se poussait pour voir, et, la poussière soulevée par la chute des plafonds aidant, on se trouva pendant une heure dans l'impossibilité de voir et d'agir.

Enfin, les zouaves arrivèrent et firent évacuer la place. On put alors pénétrer dans les ruines, d'où sortaient des plaintes déchirantes. Civils et militaires se mirent à l'œuvre avec ardeur, et au bout de quelques heures ils avaient retiré sept ou huit malheureux plus ou moins contusionnés. C'étaient pour la plupart des maçons et des manoeuvres qui, occupés à surélever la maison d'un étage, étaient tombés avec les plafonds et se trouvaient par conséquent à la surface des décombres.

Au fur et à mesure qu'on les retirait, les cris et les plaintes cessaient, et, vers les huit heures du soir, on n'entendait plus rien.

On fit plusieurs fois le tour de la maison en appelant à haute voix; mais rien ne répondit, pas un soupir; tous ceux qui restaient devaient être morts.

A ce moment, les autorités présentes sur les lieux firent interrompre le sauvetage. Les murs restés debout menaçaient de s'écrouler sur les soldats et sur les pompiers, et l'on ne voulut pas, pour retirer cinq ou six cadavres, exposer la vie d'une cinquantaine de vivants.

Toute la journée du lendemain se passa à étayer et à consolider les murs, et, vers les sept heures du soir, le déblayement fut commencé par les pompiers et cinquante sapeurs du génie.

A onze heures et demie de la nuit, on trouva le premier cadavre, celui d'un juif, employé de commerce, âgé de cinquante-cinq ans, et père de quatre enfants.

Le second cadavre a été retiré le matin à huit heures. C'est celui d'un jeune manoeuvre de quinze ans. A onze heures, on a retiré un troisième cadavre, celui d'un Arabe.

Enfin, à quatre heures, on a découvert le cadavre d'un négociant israélite qui occupait le rez-de-chaussée de la maison.

On pense qu'il y a encore deux victimes qui n'ont pas été retrouvées. Les fouilles continuent.

### CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

(Suite.)

*Première raison pour laquelle il faut ameublir le sol.*

La première raison pour laquelle il faut ameublir le sol, c'est que les racines des plantes s'en trouvent bien.

Ces racines sont les chercheuses de nourriture. Elles s'en vont dans toutes les directions; elles boivent l'eau qu'elles trouvent et qui deviendra la sève.

Si les passages étaient difficiles, les racines dont je vous parle, mettraient beaucoup de temps pour ne guère faire de chemin et ne trouver guère de sève. Et nécessairement la plante toute entière en pâtirait, comme pâtissent les pauvres gens qui ne mangent point à leur appétit.

Quand, au contraire, les racines ont leurs aises, elles vont vite et à de grandes distances chercher les provisions. Elles grossissent, elles s'allongent, elles se fixent solidement où elles passent et se chargent de vivres. Tant valent les nourrices, tant valent les nourrissons.

Et la preuve de ceci, je vais vous la fournir : Prenez, mes enfants, deux fleurs de la même sorte, du même âge et de la même taille, deux petits rosiers, par exemple. Mettez l'un dans un petit pot où il sera gêné; mettez l'autre dans un grand pot où il ne sera pas gêné du tout. Vous verrez bientôt le rosier du petit pot s'arrêter dans son développement et se couvrir de fleurs comme toute plante qui souffre et approche de sa fin. Vous verrez, au contraire, le rosier du grand pot développer de beaux rameaux et ne point se hâter de fleurir.

C'est que les racines du premier rosier auront manqué de terre et d'espace, tandis que les racines du second rosier auront pu s'étendre et butiner sans empêchement.

Dans un sol qui n'est point ameubli, les racines se trouvent gênées et à l'étroit comme dans un petit pot; dans un sol bien ameubli, les racines ont leurs aises comme dans le grand pot, et plus encore.

(A suivre.)

### VARIÉTÉS

**Des préjugés populaires.**

Les préjugés, dit Bacon, sont autant de spectres et de fantômes qu'un mauvais génie envoya sur la terre pour tourmenter les hommes. Les préjugés, à l'exemple des maladies épidémiques, sont contagieux et ne cèdent qu'à la force de l'âge et de la raison.

Qu'ils sont à plaindre ces esprits faibles qui se laissent impressionner par toutes ces absurdités qui parcourent le monde : bien souvent leur santé et leur existence en sont singulièrement compromises.

Il ne sera pas inutile de citer quelques-uns de ces préjugés, les plus répandus, concernant la santé, afin que chacun, au besoin, sache à quoi s'en tenir sur leur valeur.

Que faut-il penser des saignées et des purgatifs de précaution auxquels tant de personnes ont recours habituellement? Que le moindre de leurs inconvénients est d'être inutiles, et que cette pratique peut quelquefois occasionner de graves accidents. Les purgatifs en particulier, à part qu'ils peuvent déterminer des inflammations et des affections chroniques, comme les hémorroïdes, ont encore l'inconvénient d'accoutumer les intestins à un stimulant sans lequel ils ne peuvent plus exécuter leurs fonctions naturelles.

C'est une absurdité de s'imaginer que lorsqu'on a été saigné une fois, on est obligé de recommencer toujours à la même époque.

Il faut se méfier de tous les remèdes de commères, si vantés pour rafraîchir le sang *chauffé*; pour détruire la bile *passée* dans le sang, la bile *recuite*; pour faire rendre les *paquets de glaire* qu'on a dans l'estomac; pour fortifier les *nerfs*, etc., etc. Ces remèdes, comme on se l'imagine bien, étant appliqués par des personnes ignorant la nature de ces maladies et les vertus des médicaments, doivent être souvent dangereux. Il en est de même de ces recettes pronées dans les journaux et sur les affiches publiques, et qui se vendent au poids de l'or; elles font généralement plus de victimes que les maladies contre lesquelles on les emploie.

C'est une pratique des plus nuisibles à la santé que de prendre des alcooliques, le soir, avant de se mettre au lit, pour *bonnet de nuit*, et le matin à jeun, pour *tuer le ver*, comme on dit, ou pour *chasser le brouillard*. Une très petite quantité de liqueur forte convient aux ouvriers qui se livrent, en plein air, à des travaux pénibles, dans des lieux humides ou marécageux, mais à la condition expresse toutefois qu'ils n'en feront pas un abus, et surtout qu'ils n'en contracteront pas l'habitude.

On s'imagine encore, à tort, qu'il faut faire beaucoup d'exercice après le repas, pour faciliter la digestion. Le repos est ce qui convient le mieux dans ce cas, ou du moins un léger exercice, comme une promenade.

C'est un préjugé de croire que les bains pris pendant la canicule sont nuisibles; c'est, au contraire, la saison de l'année où ils conviennent le mieux, à cause de l'élévation de la température, surtout quand on les prend frais, dans une eau courante, en donnant de l'exercice au corps, soit par la natation, soit de toute autre manière.

### Petite recette.

Etes-vous affligé du *coryza*, du rhume du cerveau, comme l'on dit vulgairement, essayez de la petite recette suivante qu'un apothicaire de nos amis nous recommande.

Demandez à la pharmacie, dans une petite fiole, pour vingt ou trente centimes d'un mélange par tiers approximativement d'alcali volatil, d'acide phénique et d'esprit de vin, et humez de moment à moment.

Au bout d'un jour ou au plus de deux jours, vous serez guéri. C'est, cela se comprend, dès le début du mal que le remède doit être pris.

### HOTEL-DE-VILLE A LOUER.

La commune de Bulle exposera, en location par voie de mises publiques, son établissement connu sous l'enseigne d'Hôtel-de-Ville, avantageusement situé au centre des affaires et à proximité de la gare. Bureau de poste et siège de la Justice de paix dans l'Hôtel.

Cet établissement comprend deux vastes corps de bâtiments, cour et fontaine, eau dans la maison.

La mise aura lieu au dit Hôtel, le 24 Octobre courant, dès les 2 heures du jour, sous de favorables conditions.

Pour le visiter, s'adresser à M. le Syndic.

(H 682 F) [541]

### Un bon fromager

pouvant présenter de bons certificats demande une place pour la St-Martin. S'adresser au bureau du journal [542]

### Egarés

près Montbovon, une jeune chèvre, (*cothierla*) et un cabri avec des rayes blanches et portant clochettes. Les ramener chez M. Joseph ULDRI, à *Avry-devant-Pont*, lequel offre remboursements des frais. [543]

### On demande

à représenter avec marchandise une maison de commerce de fromages pour Lyon ou St-Etienne (Loire). Capitaines pour répondre. — Adresse : Paris, Cours Gambetta, Lyon-France.

(Hc 1718 Y) [498]

### Farines.

On trouve chez Fr. GARIN, boulanger, (vis-à-vis de l'église) à Bulle, un grand choix de farines, 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup>, 4<sup>me</sup>, farine de riz et de maïs pour engrais, son, etc., à des prix avantageux. [508]

## A vendre

une grande et belle auberge, avec droit perpétuel, de construction récente, jouissant d'une nombreuse clientèle, située sur une route de 1<sup>re</sup> classe, à 5 minutes d'une gare, avec caves voûtées, granges, deux écuries, four, etc. — On pourrait y joindre, à la convenance de l'acheteur, 18 à 20 poses d'excellent terrain. Conditions de paiement très-avantageuses. Entrée en jouissance facultative. S'adresser à Léon Girod, 70 rue des Epouses à Fribourg. 526]

Chez François PILLOUD, près du temple, à Fribourg.  
Gillard, entrepreneur, à Bulle.  
Genoud, Auguste, à Châtel-St-Denis.  
Clarín, E., entrepreneur, à Estavayer-le-Lac.

## TUILLES HELVÉTIQUES

MÊME MODÈLE QUE CELLES D'ALTKIRCH

DE LA

Grande Briqueterie mécanique de Zurich  
Industrie nationale.

Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses. Le grand écoulement de cet article en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits.

## Avis aux Dames.

### Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

**LE DERMATOLIP** du Dr Wander (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

Chez Jean Christinaz, cadet, à Fribourg.

## Tuiles d'Altkirch

Cette tuile est très légère, incontestablement supérieure à toutes les imitations et cependant ne coûte pas plus cher.

Ardoises 1<sup>re</sup> qualité.

Fourneaux économiques, en catelles d'Altkirch, depuis 45 fr. [499]

## Continuation de Liquidation

Etant encore tout à fait trop surchargée de marchandises et le moment du changement de magasin approchant, je me vois forcée de continuer ma liquidation le plus promptement possible, en sorte que tout mon stock de marchandises, très richement assorties et connues, sera liquidé au prix de fabrique, soit :

Tous les tissus, robes, cotonnes, draperies, grand choix confection pour hommes, toile de cotonnes blanchie et non blanchie, indiennes pour meubles, nappages et serviettes, descentes de lits, plumes, duvets, et fournitures de lits en tout genres, corsets depuis fr. 2»20, papiers, voitures d'enfants, articles de voyage, blouses, bleues et grises, fil et coton, cache-nez, soie et laine, et une foule d'autres articles trop long à détailler.

Les prix seront réduits très considérablement, de manière que toute personne qui visitera le magasin aura l'occasion de faire ses emplettes à moitié prix, toute offre un peu raisonnable sera acceptée.

En même temps je rappelle qu'on trouve toujours dans mon magasin les véritables manteaux de flotteurs ainsi que l'étoffe.

V<sup>o</sup> HAUSHERR-HUSISTEIN,

Bazar Gruyérien.

523]

## Banque populaire de la Gruyère à Bulle.

Intérêt bonifié aux dépôts:

4 % en compte-courant.

4 1/4 à 4 3/4 % à terme suivant la durée stipulée. [532]

## Mise publique.

Lundi 15 courant, les héritiers de feu Eugène Duriaux, à La Tour exposeront en mises publiques, devant son domicile, divers effets mobiliers, tels que linge, meubles, etc. [535]

## ÉGARÉS

une brebis noire, tondu et un agneau. Les ramener contre récompense à Simon SAVARY, à Riaz. [536]

## AVIS.

Dès aujourd'hui, on vend de gré à gré, à l'auberge du Tonnelier, à Bulle, une quantité de meubles et literie. Le solde de ces articles sera exposé en mises publiques, dans la dite auberge, le Jeudi 18 courant. 537] Jean Saltzmann.

## On a retiré

quatre brebis. Les réclamer, contre paiement des frais, chez J.-B. GREMAUD, à Morlon. [538]

## A louer

au centre d'un grand et populeux village, une boulangerie bien achalandée, avec logement et cuisine, le tout réparé à neuf et des mieux situé.

Pour traiter, s'adresser au propriétaire, Joseph Grand, ancien boulanger, à Semsales. [539]

## MISE DE BOIS.

Le Mardi 23 Octobre prochain, la commune de Bulle vendra en mises publiques, dès les 9 heures du matin, aux Joux Noirs, 80 numéros de beaux bois sur plantes.

Bulle, le 11 Octobre 1883.

540] Le Secrétariat.

## Mise au concours.

Est mise au concours la démolition et la reconstruction d'un mur derrière la maison de M. Ch. BLANC, à Bulle.

Le cahier des charges sera déposé dès Lundi 15 courant, au Bureau de Ville. Bulle, le 12 Octobre 1883.

544] Le délégué aux travaux.

## A vendre

1,000 fagots de sapin, bien secs. S'adresser à M. Trébulliet, à Bulle. [545]

## Gîtes et montagne.

A louer pour l'alpage de l'année prochaine et les suivantes, les gîtes La Caudraz, Plan Foney et la montagne les Grosses Clefs sur les communes du Pâquier et Gruyère.

S'adresser au gérant M. Etienne Castella à Ferpicloz, ou au notaire Menoud à Bulle. [511]

## M. Ch<sup>les</sup> Broillet, méd.-chirurgien-dentiste,

au 2<sup>me</sup> étage du bâtiment de la Caisse hypothécaire, N° 25, Grand'Rue, à Fribourg.

Consultations tous les jours (dimanches, fêtes chômées exceptés) de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. du soir. (H 630 F) [495]

## A vendre ou à louer.

Le 22 Octobre, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de l'Ecu, à Bulle, il sera exposé en vente, ou à ce défaut en location, la maison appartenant aux enfants Remy-Conus, à Bulle. Cette maison située près de la Tréme comprend 2 étages, grange, écurie et jardin. Pour renseignements, s'adresser au tuteur, Joseph Trébulliet. [524]

## Eaux gazeuses.

Les frères Heimo, à Bulle, informent le public et particulièrement Messieurs les aubergistes qu'ils ont pris la suite de la fabrique d'eaux gazeuses de M. Jules Decroux, à Bulle. [512]  
Limonade, Eau de selz, Syphons.

**AVIS** Le soussigné se recommande toujours aux campagnards pour tous les travaux concernant son état d'aiguiseur et de fabricant de parapluie. Prix très avantageux. Echange de vieux parapluies :

GRILLET.

515] Croix-Blanche, à Bulle.

## A vendre

4 Cartes murales :

- 1° une carte de l'Europe,
- 2° une carte de France,
- 3° un plan de Paris,
- 4° un planisphère.

S'adresser au bureau du journal. [517]

## A vendre

une vitrine pour épicier ou boulanger, avec 5 rangs de tiroirs, une lampe à pétrole et un réchaud pour blanchisseuse.

S'adresser au bureau du journal. 516]

## Apprenti.

On prendrait un apprenti cordonnier de l'âge de 15 à 18 ans.

S'adresser au bureau du journal. [525]

J'expédie gratis et franco à toute personne qui m'en fait la demande une brochure sur le

## Chili

contenant les avantages sérieux offerts aux émigrants par le gouvernement de cette république.

S'adresser à : Léon Girod, 70, rue des Epouses, à Fribourg

et à César Schmid, à Bulle.

Le départ du 2<sup>me</sup> convoi d'émigrants aura lieu de Fribourg le 23 Octobre. — Les personnes intentionnées d'émigrer pourront également prendre des informations chez MM. les frères Genoud, propriétaires, au Petit-Rome, près Fribourg, qui ont habité ce pays pendant douze ans. [527]

## BÉNICHON DE MORLON

BONNE musique et danse

les dimanches 14, lundi 15 et mardi 16 octobre

à la pinte de Morlon.

Réception cordiale, 529] Jules Barbey, pintier.

## MISE DE BOIS.

A l'auberge des Addoux à Epagny, le Mardi 16 courant dès les une heure du jour, vente en mises publiques de 26 sapins, bois de marchandise, et de 55 foyards, démarqués dans la forêt du Montgeron.

La visite des bois aura lieu avec le concours du garde, le matin de la mise à 8 heures. — Rendez-vous des amateurs chez M. Joseph Gremion, forestier, à Pringy. 530] Jules Dupré, Notaire.

## A vendre

de gré à gré un beau domaine de 20 poses à foin et regain, en un seul mas, avec beaux bâtiments, dans une position avantageuse et agréable, attenant à la ville de Bulle.

S'adresser à M. Pilloud, à la Clef fédérale, à Bulle. [513]

BULLE. — Imprimerie de la Gruyère.